

Question présentée par la députée :
Mme Jacqueline Roiz

Date de dépôt : 19 septembre 2013

Question écrite urgente

Pollution lumineuse et images aériennes du canton : Où en est-on ?

Dans la motion M 1765-B, écrite par le groupe des Verts, (« concernant un plan pour un éclairage public nocturne en accord avec l'environnement ») le Conseil d'Etat répondait que le DCTI (ancien acronyme) avait souscrit un contrat « forfait luminosité » auprès des SIG et relevait « l'exemplarité » du canton et des communes.

Dans sa réponse l'Etat prévoyait aussi un assainissement qui devait se terminer en novembre 2009.

En février 2013, le Conseil fédéral a décidé de mettre en œuvre des mesures de réduction des émissions lumineuses, afin de limiter leur effet négatif sur l'être humain (troubles du sommeil notamment) et sur la nature (impact sur la biodiversité).

La société suisse des ingénieurs et des architectes lui a emboîté le pas en publiant en avril la norme sia 491.

Le 26 avril 2013, la RTS révélait que « Genève expérimente une nouvelle forme de lutte contre la pollution lumineuse »

Ainsi, un avion, a été spécialement équipé pour des prises de vue la nuit afin de survoler le canton, et répertorier toutes les sources de lumière. Les images diffusées par la RTS montrent le niveau extrême des émissions lumineuses dans le canton, preuve que « l'assainissement » n'était pas suffisant.

Question : Quel est l'état de la situation actuelle, où en est l'assainissement prévu à l'époque (2009) ? Est-ce que les prises de vues d'avril 2013 ont abouti à des mesures ? Lesquelles ?